



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E105058

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2026

ÉDITÉ LE 20/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/2000

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/01/2024
7 622

Raison sociale : ETS RENARD-DELORD

24 RUE JEAN BOBE
77120 COULOMMIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 429045982

Siret : 429 045 982 00015

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2107251

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 177055425 T 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 177055425 T 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 01 64 03 13 46

Portable : 06 08 37 59 64

Fax :

Site Internet : www.plombier-chauffagiste-coulommiers.fr

E-mail : ent.delordmichel@orange.fr

Responsabilité légale :
RENARD GOEFFREY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	21/03/2024
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/05/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/03/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	23/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.